Rapport d'activités

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Sommaire

3 Rapport moral

5 Agir pour les espèces, les sites et les habitats

5 • Des outils technologiques ou réglementaires
7 • Collecter et partager les connaissances
8 • Préserver les espaces
10 • Protéger les sites d'intérêt

12 Renforcer la sphère LPO

12 • Mobiliser nos forces vives
14 • Les réseaux de bénévoles
16 • Entretenir un lien fort et régulier
18 • Former nos bénévoles

19 Mettre la nature au cœur de la société

19 • La médiation faune sauvage
20 • Informer les acteurs ayant un impact sur la nature
22 • Éducation à l'environnement et au développement durable
23 • Travailler avec le monde de l'entreprise
24 • Accompagner les agriculteurs
25 • Mener des actions militantes

26 Rapport financier

28 Chiffres clés et contacts

Les pages qui vont suivre font un état des lieux non exhaustif des actions menées par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes en 2021.

Ces actions n'auraient pas pu voir le jour sans le soutien de nos nombreux partenaires que le Conseil d'Administration remercie tous ici chaleureusement :

- Toutes les collectivités territoriales, notamment la Région, les Conseils départementaux, les Communautés de Communes, les métropoles et l'État,
- Les établissements publics,
- Les fondations privées,
- Les entreprises,
- Les syndicats professionnels,
- Les structures sportives,
- Les associations de protection de la nature nationales, régionales, départementales ou locales
- Les donateurs·trices,
- Les mécènes,
- Les adhérent·es,
- Les bénévoles,
- Les photographes,
- Les salarié·es.

Ces remerciements s'adressent à tous ceux qui s'engagent et agissent à nos côtés pour protéger la nature sauvage.

Ensemble, continuons notre combat pour une nature préservée et avançons ensemble pour un monde dans lequel tous les citoyens agissent au quotidien pour la nature, où les femmes, les hommes et l'ensemble du vivant cohabitent en harmonie.

Crédits

Coordination • Clarisse Novel
Relectures • Françoise Frossard, Charlotte Guiot, Ghislaine Nortier, Clarisse Novel et Marie-Paule de Thiersant
Mise en page • Camille Combes

Merci à tous les rédacteurs !

Rapport moral

La LPO AuRA a passé un cap en 2021, deux ans après le regroupement de toutes les LPO de la région et une crise sanitaire qui nous a tous marqués.

Au 31 décembre 2021, plus de 11 440 adhérents sont membres de la LPO AuRA. Notre progression est régulière avec plus de 2500 adhérents par an depuis 2018.

Près de 20 000 contributeurs bénévoles et salariés de la LPO et ses partenaires enrichissent quotidiennement nos outils de gestion de données qui, fin 2021, détenaient 23 373 542 données de près de 5000 espèces différentes et ce sur la quasi-totalité des communes de la région.

En mai 2022, la plateforme a dépassé les 25 millions de données.

Le bilan financier de la LPO AuRA dégage fin 2021 un bénéfice de 393 263€.

Cela n'a été possible que grâce au travail colossal fourni par l'ensemble des équipes salariées, dirigées par Sébastien Teyssier, Directeur général arrivé en avril 2021.
Un grand merci à toutes et à tous de la part de l'ensemble du Conseil d'Administration.

La Région, des collectivités territoriales, de plus en plus de fondations privées, des entreprises et l'État ont accompagné la LPO AuRA sur des projets phares, mais aussi sur des actions au quotidien au plus près des citoyens. Il n'y a qu'ensemble que nous réussirons à relever les grands défis pour stopper le déclin de la biodiversité dans la région.

Lynx boréal © Jean-Paul Chanut

Pont des pierres © Yoann Peyrard

Je rends aussi un hommage appuyé à tous nos adhérents et bénévoles, privés pendant deux années d'activités associatives. En 2021, ils ont repris les suivis et les comptages : STOC, hirondelles, martinets, lagopède alpin, tétras lyre, gélinotte des bois, chevêche d'Athéna, effraie des clochers, chevêchette d'Europe, chouette de Tengmalm, aigle royal, circaète Jean-le-Blanc, busard cendré, milan royal, faucon pèlerin, hibou grand-duc, balbuzard pêcheur...

Ils ont à nouveau organisé des chantiers écovolontaires pour creuser des mares, planter de haies, poser des nichoirs et entretenir des zones humides. Ils ont surveillé la nidification des oiseaux en falaises. Ils ont sauvé de milliers d'amphibiens d'écrasement sur les routes à la nuit tombée. Ils ont participé aux nombreuses études et actions de protection aux côtés de l'équipe salariée.

Ils ont été les ambassadeurs de la LPO dans de nombreuses manifestations (foires, salons, fêtes locales...) en tenant des stands d'information. Ils ont représenté la LPO dans les commissions administratives comme les CDCFS (Comités départementaux de la chasse et de la faune sauvage) et les nombreux comités de pilotage dont celui pour le suivi du PNA Loup (Plan national d'actions). Le simple calcul de toutes ces heures données pour la nature doublerait le budget de la LPO AuRA.

Bravo et merci !

La LPO AuRA a été au rendez-vous du plan de relance.

Trois dossiers ont été labellisés et ont obtenu le soutien financier de la DREAL AuRA :

• la protection du lézard ocellé dans le Cantal, avec à la clé un travail partenarial avec le monde agricole,

• la mise en sécurité de l'accès à la Réserve Naturelle Nationale de la grotte de Hautecourt dans l'Ain, en collaboration avec l'EREA (Établissement régional d'enseignement adapté) Philibert Commerson,

• la remise en eau de l'étang du Grand Albert en Isère avec la création d'une zone humide patrimoniale de 17 hectares, projet né de la signature d'une ORE (Obligation réelle environnementale) de 99 ans avec les propriétaires.

La déclinaison des Plans Nationaux et Régionaux d'Actions est un enjeu fort pour la LPO AuRA.

Elle anime et mène des actions de conservation pour les PNA : chiroptères, sonneur à ventre jaune, milan royal, pies grièches, aigle de Bonelli, vautour percnoptère, busard cendré. Cette politique d'État doit être renforcée et obtenir le soutien de nouveaux partenaires telles que les collectivités locales et les entreprises privées.

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes est et reste une association militante.

Elle mène une veille juridique forte. Elle va en justice pour les destructions d'espèces protégées ou d'habitats d'espèces protégées. Elle demande la protection des espèces en mauvais état de conservation encore chassées.

Couleuvre verte et jaune © Alexandre Roux

Animation dans la Loire © LPO AuRA

L'année 2022 est déjà bien entamée.
La LPO va continuer les projets déjà lancés et va être l'écoute des demandes sociétales pour les prendre en considération et être au plus proche du terrain.

Certains sujets s'imposent du fait de l'actualité politique et climatique :

• la protection totale des espèces en mauvais état de conservation,

• l'agriculture et la biodiversité : pour une alimentation saine pour tous, en militant pour une PAC (Politique agricole commune) plus verte sans pesticides, accompagnée de tous les acteurs de la filière agricole,

• les sports de pleine nature et la fréquentation des milieux naturels : sensibiliser les randonneurs, les sportifs, les vacanciers sur la fragilité des espaces naturels et des espèces pour limiter la surfréquentation et la surexploitation de la nature,

• les énergies nouvelles renouvelables : promouvoir le consommer moins pour protéger notamment les oiseaux et les chauves-souris,

• l'urbanisation et le bétonnage : promouvoir les solutions pour arriver au « zéro artificialisation nette ».

La LPO AuRA sera présente et fera des propositions pour mettre et remettre la nature au cœur de la société.

Marie-Paule de Thiersant,
Présidente de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Agir pour les espèces, les sites et les habitats

Des outils technologiques ou réglementaires

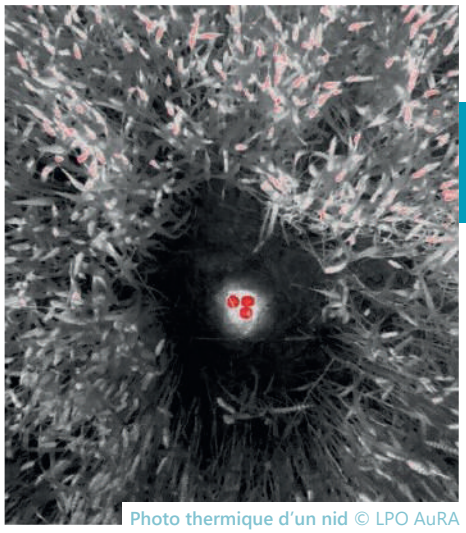
Photo thermique d'un nid © LPO AuRA

Des drones pour protéger les courlis et les busards

En 2021, la LPO AuRA a utilisé pour la 1ère fois un drone thermique pour suivre la nidification du courlis cendré et du busard cendré en Auvergne.

Les bénévoles et salariés LPO mobilisés pour repérer et protéger les nids ont ainsi pu suivre l'évolution des jeunes sans leur porter préjudice, tout en limitant les risques de prédation naturelle ou de dérangement et cela bien plus tôt dans la saison qu'avec un drone classique. Le drone permet aussi d'obtenir des coordonnées GPS et des photos pour déterminer l'âge des jeunes et ajuster au mieux avec les agriculteurs les systèmes de protection à mettre en place au regard de la date d'envol prévue.
Pour les busards, cette première utilisation a fait ses preuves, notamment pour les nids localisés sous du blé versé ou pour visualiser les poussins en âge de s'aventurer hors du nid.

Ce projet est financé par l'Union Européenne à travers les fonds FEDER.

Baguer les milans royaux pour connaître les causes de mortalité

Le programme scientifique européen Life Eurokite 2019-2027 (financé par l'Union Européenne) vise à identifier et réduire les causes de mortalité d'origine anthropique qui affecte le milan royal.

Dans ce cadre, la LPO AuRA a équipé 25 jeunes milans royaux de balises GPS-GSM en juin 2021 : 6 dans les gorges de la Loire et 19 sur la Planèze de Saint-Flour (Cantal).
Grâce à ces balises, la LPO AuRA a pu suivre l'émancipation et le déplacement des jeunes. Les oiseaux ligériens se sont rapidement dispersés alors que les « planézards » sont restés dans le secteur, sûrement du fait d'une nourriture abondante localement. Puis, beaucoup d'entre eux sont arrivés fin octobre sur leur site d'hivernage dans la péninsule ibérique mais quelques pertes sont à déplorer : prédation, électrocution, perte de signal.

Ce programme est financé par l'Union Européenne et l'État Français.

Milans royaux équipés © Mathis Vérité

Suivre les œdicnèmes grâce aux GPS

Dans le Grand Est Lyonnais en 2021, le suivi des œdicnèmes criards s'est très bien terminé malgré la mauvaise météo du printemps.

Jeune œdicnème criard bagué en juin 2021 © Camille Miro

Depuis 2019, le nombre de couples observés est stable, ainsi que le nombre de nicheurs. Seul le nombre de nidifications a baissé, surement lié à cette météo, certains couples n'ayant pas pu faire de seconde nichée.
Le programme de baguage et pose de GPS est très positif : tous les GPS ont été posés, soit 23 oiseaux équipés. Nous notons un peu de mortalité cet hiver en Algérie et d'autres qui ne donnent plus de nouvelles. Actuellement, les oiseaux sont revenus dans l'Est Lyonnais, sauf un qui semble vouloir s'installer à l'Est de Montélimar !

La nouvelle déclinaison régionale du PNA Sonneur à ventre jaune pour 2022-2031

En déclin au niveau national et vulnérable en Auvergne Rhône-Alpes, le sonneur à ventre jaune a été le premier amphibien en 2011 à bénéficier d'un PNA (Plan National d'Actions), actuellement en cours de renouvellement.

Co-animatrice avec le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels) Auvergne de la déclinaison régionale du PNA Sonneur, la LPO AuRA a rédigé à la demande de la DREAL la seconde version de ce document qui fixe les priorités d'actions à mener pour 2022-2031. Cette formalisation a été menée avec le CEN Auvergne et un comité de validation dédié (services de l'État et financeurs, experts et acteurs locaux).

Douze actions ont ainsi été définies, avec comme axes prioritaires la conservation et la gestion des habitats de l'espèce (forêts, milieux agricoles, carrières et milieux anthropiques, cours d'eau).

D'autres actions ont été menées en 2021 dans le cadre de l'action régionale PNA Sonneur, comme la création de mares à sonneur avec des chantiers bénévoles. Un dépliant de 4 pages a également été réalisé par la LPO AuRA afin de sensibiliser élus, professionnels et particuliers à la présence du sonneur à ventre jaune dans la région et aux différents moyens de le protéger.

Une thèse en cours pour évaluer les écrasements routiers de la faune

Les écrasements routiers de la faune entraînent une mortalité importante chez des espèces déjà menacées et sont une des causes importantes de la perte de biodiversité.

Ragondin écrasé © LPO AuRA

La LPO propose déjà à ceux qui le souhaitent d'aider à lutter contre ce phénomène en signalant les animaux écrasés sur le portail naturaliste Faune Auvergne-Rhône-Alpes, qui comptabilise aujourd'hui près de 600 espèces et 80 000 collisions.

En complément, un travail de thèse débuté en 2021 est en cours au Laboratoire d'Écologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés (CNRS) pour mieux comprendre, à travers l'analyse de ces données, pourquoi toutes les espèces et toutes les routes ne sont pas égales face au problème des collisions.

Ce projet permettra, à terme, de prédire efficacement la survenue des collisions sur le territoire et de comprendre quelles mesures préventives peuvent être efficaces.

Plusieurs expériences scientifiques faisant appel à des bénévoles motivés sont prévues pour 2022. Si vous voulez nous aider à faire avancer la recherche sur ce sujet, vous pouvez contacter la doctorante : *annaelle.benard@univ-lyon1.fr*

Collecter et partager les connaissances

Capitalisation et partage de connaissances naturalistes

La centralisation et la diffusion des connaissances est un axe fort de la stratégie de la LPO AuRA qui dispose d'un grand historique, puisque la première donnée disponible à ce jour dans les bases de données remonte à 1897 (chauves-souris dans les grottes de la Balme en Isère) ! Au 31 décembre 2021, elle gérait plus de 23 millions de données.

Coronelle girondine © Rémi Fonters

De longue date des partenariats ont été recherchés pour augmenter les connaissances sur la biodiversité et à ce titre la LPO travaille avec plusieurs structures produisant des données naturalistes.
Outre la capitalisation, la LPO cherche à partager largement cette connaissance acquise pour préserver la biodiversité.
En 2021, la LPO s'est notamment investie dans deux dossiers majeurs :
- L'observatoire régional de la biodiversité,
- Oiseaux de France.

- *L'observatoire régional de la biodiversité* (ORB)

Marmotte des Alpes © Ollivier Daeye

Il s'agit d'un dispositif piloté par l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour rassembler, diffuser et valoriser les données et démarches en lien avec la connaissance sur la biodiversité dans la région.

Financées par la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et la Région, les missions sont assurées par les animateurs des pôles thématiques (Conservatoires Botaniques Nationaux, Flavia APE, LPO et Fédération Régionale des Chasseurs) avec l'appui technique de l'Office Français de la Biodiversité.
Chaque pôle fédère un important réseau d'acteurs de toutes natures : associations, collectivités territoriales, établissements publics, bureaux d'études... L'Observatoire rassemble également différents centres de ressources thématiques sur la biodiversité en région.
Au sein de l'ORB, la LPO coanime le pôle vertébrés, contribue à l'animation globale de la démarche et centralise et verse des données (plus de 7 millions à ce jour).

- *Oiseaux de France*

Le plus ambitieux projet de science participative en cours sur les oiseaux en France.

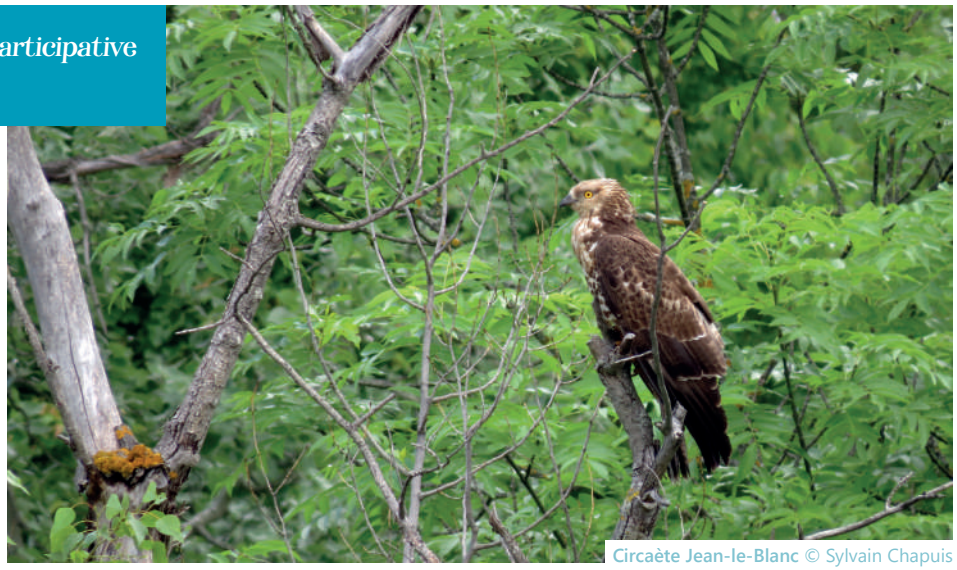
Circaète Jean-le-Blanc © Sylvain Chapuis

Porté par la LPO France, il vise à mettre à jour et diffuser l'état des connaissances de l'avifaune française en période de nidification et d'hivernage, en France métropolitaine et en Outre-Mer.
Outre l'investissement sur le terrain des bénévoles et salariés, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes est la cheville ouvrière de la plateforme de restitution web du projet (***www.oiseauxdefrance.org***). En effet, le site a été entièrement réalisé par des salariés de la LPO avec l'appui de bénévoles qui ont produit les maquettes après avoir identifié les besoins des utilisateurs.

Préserver les espaces

La LPO AuRA engagée dans la Stratégie des Aires Protégées

En janvier 2021, le Gouvernement a adopté une nouvelle stratégie pour les aires protégées pour les 10 ans à venir.

Étang de Birieux © Maurice Benmergui

Elle repose sur le constat d'une érosion globale de la biodiversité et de la nécessité d'un réseau suffisant et efficace d'espaces protégés pour assurer l'équilibre des écosystèmes, la survie de nombreuses espèces ou la préservation des ressources issues de la Nature.

Cette stratégie a pour but d'atteindre un niveau de protection de 30 % du territoire national, dont un tiers sous protection forte. Sont considérés comme « protection forte », les cœurs de Parcs Nationaux, les Réserves Naturelles, les Arrêtés de Protection de Biotope ou d'Habitats Naturels et les Réserves Biologiques.
Actuellement, la région Auvergne-Rhône-Alpes est protégée sur 36,22 % de son territoire et sous protection forte sur 3,03 % (nettement en deçà de l'objectif national de 10 %).

En Auvergne-Rhône-Alpes, 2001 espèces sont menacées selon les listes rouges régionales (30,7 % des espèces évaluées). Ainsi, dans la région, sont menacées :
- Plus de 1500 espèces floristiques, notamment 700 espèces de mousses,
- 48 % d'espèces d'oiseaux et 43 % d'espèces de chauves-souris,
- Environ 200 espèces de coléoptères.

En comparaison, 19 % des espèces sont menacées au niveau national. La région Auvergne-Rhône-Alpes est donc largement concernée par la menace d'extinction des espèces.

Narse de Nouvialle, Planèze de Saint-Flour
© Romain Riols

Deux autres indicateurs confirment cette érosion de la biodiversité dans la région :

- Le suivi temporel des oiseaux commun (STOC), mis en place par la LPO, montre au cours des 20 dernières années une diminution de l'abondance des oiseaux dits « spécialistes » de 8,3 %. Cette diminution est particulièrement marquée pour les oiseaux spécialisés des milieux agricoles (-20 %) et des milieux forestiers de plaine (-9 %).
- Depuis 1990, la perte d'espaces naturels au sein des zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF) est évaluée à 5000 hectares dont 1000 hectares de zones artificialisées dans les ZNIEFF de type 1.

La LPO AuRA a été la principale force de proposition pour la déclinaison régionale de cette stratégie nationale. Grâce à nos bases de données, notre implication dans les territoires et notre connaissance des enjeux de protection de la biodiversité régionale, nous avons pu proposer la création de :
- 2 Réserves Naturelles Nationales (Bec de Dore et Grand étang de Birieux),
- 3 Réserves Naturelles Régionales (Beaume de Chavanne, Planèze de Saint-Flour, extension de la Galerie du Pont des Pierres),
- 3 Arrêtés Préfectoraux de Protection des Habitats Naturels,
- 11 Arrêtés Préfectoraux de protection de Biotope.

La LPO veillera à ce que cette stratégie soit déclinée et appliquée de manière ambitieuse et rapide pour répondre aux enjeux régionaux de conservation de la biodiversité.

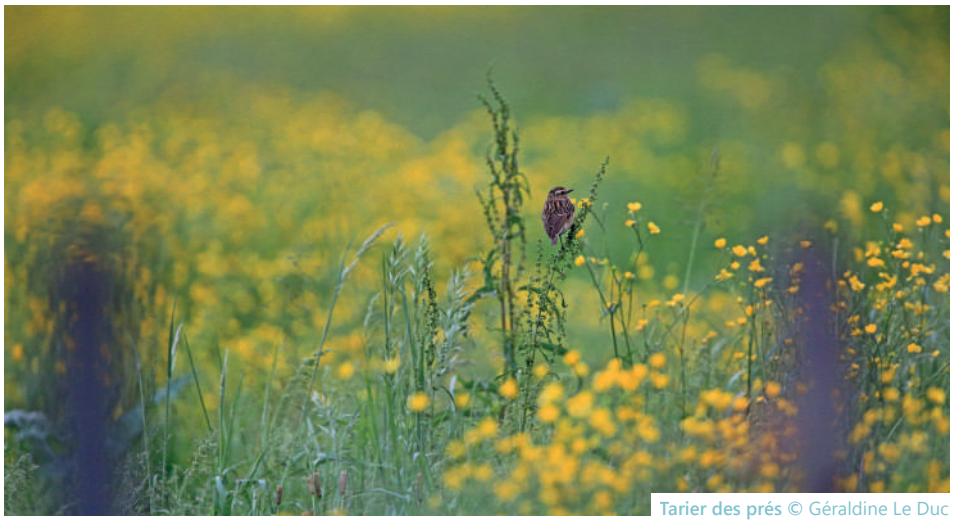
Tarier des prés © Géraldine Le Duc

Les espaces naturels protégés gérées par la LPO en Auvergne-Rhône-Alpes

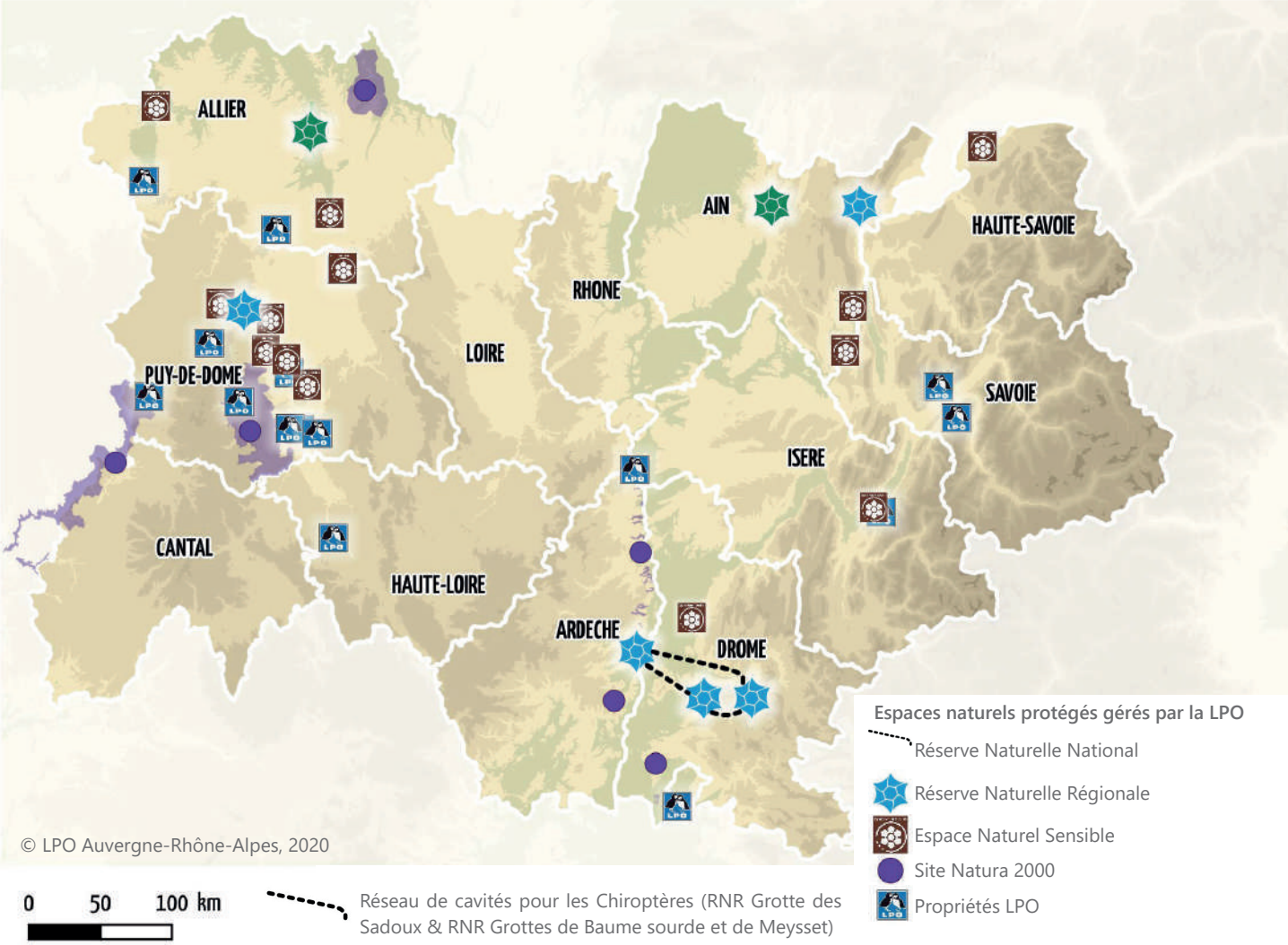

La LPO AuRA propriétaire et gestionnaire d'espaces naturels

La LPO est reconnue depuis de nombreuses années dans son rôle et ses compétences de gestionnaire d'espaces naturels protégés.

Ils lui sont confiés par l'État et les collectivités territoriales (sites Natura 2000, Réserves Naturelles Nationales et Régionales, Espaces Naturels Sensibles). Mais la LPO AuRA est aussi propriétaire d'une quinzaine de sites répartis sur l'ensemble de la région. Ces propriétés sont souvent le fruit de dons ou de legs, mais aussi d'acquisitions réalisées au gré d'opportunités.
Cela représente plusieurs centaines d'hectares et une grande diversité d'habitats naturels : forêts, landes, milieux alluviaux, étangs, sites souterrains, pelouses sèches…
La plupart de ces sites sont gérés et animés par les groupes locaux LPO.
Qu'ils soient laissés en libre évolution ou faisant l'objet d'un plan de gestion, ces espaces sont des lieux démonstratifs de la gestion conservatoire que préconise la LPO. Ils sont également des sites privilégiés pour y mener des activités de découverte de la Nature ou des chantiers participatifs de restauration de la Biodiversité.

Forêt du Col du Frêne (Savoie), propriété LPO © Yann Breull

Protéger les sites d'intérêt

Plan France Relance : la LPO AuRA lauréate pour 3 projets

En décembre 2020, l'État Français a publié un large appel à projets nommé « Plan France Relance », dont une catégorie soutenait les projets en faveur de la biodiversité : « restauration écologique et aires protégées ».

Petit Murin © Yoann Peyrard

Cet appel à projets a été motivé par le contexte de crise sanitaire qui rappelle que nos sociétés sont tributaires d'une nature en bon état dont elles tirent leurs ressources essentielles (eau, alimentation, santé). Cette crise met en exergue le besoin de nature des populations et leurs attentes vis-à-vis des politiques publiques environnementales. Or, les organismes de gestion et de restauration des écosystèmes sont fortement dépendants des financements publics et la crise a par ailleurs conduit à une baisse conséquente de l'activité.

Dans ce cadre, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes a présenté trois projets d'envergure… qui ont été retenus ! Pour une demande de soutien avoisinant le total de 480 000 €, voici les trois projets lauréats.

- La Réserve Naturelle Nationale de la grotte de Hautecourt (Ain)

La RNN (Réserve Naturelle Nationale) de la Grotte de Hautecourt se situe dans l'Ain. En surface, 10,1 hectares constituent cet espace naturel protégé en 1980 en raison de la présence de nombreuses espèces d'invertébrés troglobies (ne vivant qu'en milieu souterrain) représentatives de la faune cavernicole jurassienne.

Grille avant © LPO AuRA

Grille après © LPO AuRA

Dans les années 1960, le laboratoire d'écologie souterraine de l'Université Lyon 1 a souhaité utiliser la grotte de Hautecourt comme site d'étude privilégié. La sécurisation de la grotte (pour la sécurité des personnes et la protection des habitats et des espèces sensibles en présence) s'est avérée nécessaire. La fermeture a été progressive par l'installation d'une grille à l'entrée en 1962 puis d'un filet en 2012 en guise de protection physique complémentaire.
La LPO AuRA, gestionnaire de la RNN depuis 2013, a constaté que la mise en place de filets depuis les années 1960 avait fortement contraint sinon interdit l'accès de la grotte aux chiroptères en raison de la taille des mailles. La protection actuelle ne garantit pas non plus l'absence d'intrusions (la grotte est fermée au public). La grotte étant un Site Classé (depuis 1909), il convient aussi d'améliorer l'aspect paysager et esthétique.

Le projet présenté dans le cadre du Plan France Relance propose de garantir la protection de la grotte par le changement de grille, facilitant le passage de la faune (chiroptères, herpétofaune, mammifères, oiseaux, invertébrés). Aussi, la signalétique sera actualisée en surface et de nouveaux supports numériques seront mis en œuvre (visite virtuelle en 3D) pour faire connaître la grotte et ses enjeux au grand public.

– Le lézard ocellé dans le Cantal – vallée du Lot (Cantal)

Le lézard ocellé, plus grand lézard européen, est une espèce emblématique des milieux de type méditerranéen. Considéré comme « vulnérable » sur la liste rouge nationale, il a fait l'objet d'un Plan National d'Actions de 2012 à 2016.

Lézard ocellé © Romain Riols

Au niveau régional, l'Auvergne se trouve en limite nord de son aire de répartition. Il n'y est connu que dans le sud-ouest du Cantal : sur les coteaux calcaires thermophiles du bassin de Maurs mais aussi dans les gorges du Lot, où il trouve des milieux ouverts et des gîtes essentiellement artificiels : murets, jardins, cimetières… **Cette vallée joue un rôle de corridor écologique indispensable à sa préservation dans ce secteur, en limite de son aire de répartition.**

À travers ce projet, la LPO AuRA souhaite mettre en place diverses actions :

- Prospections ciblées pour améliorer les connaissances sur la répartition de l'espèce dans le Cantal,
- Création et restauration d'ouvrages en pierre sèche pour augmenter l'offre d'habitats,
- Chantier d'ouverture de milieux,
- Création d'outils de communication à destination des habitants, élus, agriculteurs, pour faire connaître le lézard ocellé et sensibiliser à sa protection,
- Lutte contre la déprise agricole en accompagnant l'installation d'agriculteurs dans les secteurs favorables au lézard ocellé pour maintenir les milieux ouverts.

– Les étangs du Grand Albert et du Petit Coquet (Isère)

Dans le Nord Isère, le massif des Bonnevaux abrite une biodiversité riche et exceptionnelle : 148 espèces patrimoniales sont présentes (amphibiens, reptiles, chiroptères, mammifères, odonates et oiseaux).

On recense 58 espèces d'odonates soit près de 80 % des espèces observées en Isère et plus de 60 % des espèces présentes en France.
La faune et la flore profitent ici d'une zone humide rarissime : l'étang du Petit Coquet (1 ha), connu comme étant l'un des plus riches du massif du point de vue des espèces qu'il accueille. En effet, c'est l'un des seuls étangs d'Auvergne-Rhône-Alpes où l'on retrouve trois espèces très rares et protégées de leucorrhines (espèces de libellules).
À côté se trouve l'étang du Grand Albert, le plus grand étang forestier d'Isère (environ 17 ha).

Étang du Grand Albert © Jean-Baptiste Decotte

En 2008, la digue du Grand Albert s'est rompue, provoquant la vidange de l'étang. Les propriétaires ont signé en septembre 2018 un contrat d'Obligation Réelle Environnementale (ORE) avec la LPO Auvergne-Rhône-Alpes qui a ainsi acquis la maîtrise d'usage pour 99 ans, garantissant la préservation du site, notamment à travers l'organisation de travaux d'envergure pour restaurer le Grand Albert.

Ces travaux, indispensables pour préserver la biodiversité présente, seront réalisés en plusieurs phases, la première étant la restauration de la digue, qui permettra la remise en eau de l'étang du Grand Albert pour créer une zone humide patrimoniale de 17 hectares avec des centaines d'espèces protégées.
La suite des travaux concernera entre autres l'entretien du Petit Coquet pour le maintenir dans son état actuel optimal en termes de biodiversité.
La LPO AuRA remercie les membres de la SCI du Grand Albert qui lui ont fait confiance pour mener à bien ce projet.

Merci à tous les salariés et bénévoles qui ont porté ces projets !

Renforcer la sphère LPO

Mobiliser nos forces vives

Tenue de stands LPO et événementiel

À plusieurs occasions sur l'ensemble de la région, la LPO participe ou crée des événements afin de se faire connaître auprès de différents publics, de sensibiliser à la protection de la nature, mais aussi de présenter son objet social afin de favoriser les nouvelles adhésions.

Stand Carrefour © Denis Verchère

Ainsi, la LPO AuRA a participé en Drôme-Ardèche au salon agricole international Tech&Bio à Bourg-lès-Valence du 21 au 23 septembre 2021. Avec 375 exposants venant de 20 pays différents et 20 500 visiteurs au cours des trois jours, ce salon majeur visait à communiquer autour des techniques agricoles bios et alternatives.
Deux salariés, un volontaire en service civique et Catherine Giraud, présidente de la LPO délégation Isère, se sont relayés durant ces trois journées afin d'animer le stand et d'y accueillir les visiteurs.
Situé sur l'itinéraire du parcours biodiversité, le stand a vu passer plusieurs centaines de personnes : agriculteurs, scolaires et autres groupes.
Les nichoirs, les affiches pédagogiques et les maquettes exposées sur place ont permis de sensibiliser les visiteurs au déclin de la biodiversité en milieu agricole et de leur donner des clés pour agir à leur échelle. Une trentaine de visiteurs ont ainsi donné leurs coordonnées afin de s'engager et être accompagnés dans une démarche respectueuse de l'environnement.

La LPO AuRA, lauréate de l'appel à projets « Ensemble pour la transition alimentaire » de la Fondation Carrefour et Carmila, a organisé du jeudi 4 au samedi 6 novembre 2021 une opération de sensibilisation à la préservation de la nature et de la biodiversité dans le centre commercial Les Sept Chemins à Vaulx-en-Velin.
Grâce à l'intervention de bénévoles et de salariés, la LPO a pu sensibiliser près de 100 personnes grâce à un stand installé dans la galerie marchande. Un atelier de création de boules de graisse pour nourrir les oiseaux l'hiver a été organisé et a connu un beau succès notamment auprès du jeune public (40 enfants participants).

À Lyon, la LPO AuRA a participé pour la deuxième fois au salon de l'escalade du 26 au 28 novembre 2021, l'occasion d'aborder la cohabitation entre oiseaux et grimpeurs et de sensibiliser à l'impact de l'escalade en site naturel.
Les échanges ont été très constructifs avec plus de 200 personnes (exposants et visiteurs), dont beaucoup sont repartis avec des documents mentionnant la biodiversité sur les lieux d'activités sportives en plein air et les précautions à prendre.

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes souhaite remercier tous les bénévoles et salariés qui participent à ces événements.

Stand LPO au salon de l'escalade © Ghislaine Nortier

Depuis l'existence de nos associations, et même bien avant, des bénévoles font part de leurs observations naturalistes partout en France et pour de nombreuses espèces.

Cuivré des marais © Guillaume Le Roux

Au départ sur des carnets, feuilles volantes, cahiers, documents informatiques… ces informations ont pu, depuis plusieurs dizaines d'années, être regroupées sur des plateformes de bases de données collaboratives.

En effet, la LPO et d'autres associations de protection de la nature se sont réunies pour créer des sites internet spécifiques et recueillir cette connaissance naturaliste mais aussi pouvoir la traiter à travers notamment des cartes, des atlas…

Il est alors devenu possible pour quiconque de saisir, gérer et partager ses observations pour près de trente groupes faunistiques.

En Auvergne-Rhône-Alpes en 2021, ce sont ainsi 2 678 186 données qui ont été saisies dans les bases de données de la LPO AuRA !
Cela représente 364 620 heures de bénévolat. Plus de 23 millions de données sont aujourd'hui recensées sur ***fauneauvergnerhonealpes.org***

Ce travail considérable permet à la LPO AuRA d'être en première ligne pour la connaissance de la faune. Les observateurs sont de véritables lanceurs d'alerte, celles et ceux qui constatent le déclin de certaines espèces, mais aussi l'arrivée ou la progression d'autres.

La LPO AuRA tient à remercier du fond du cœur toutes ces personnes qui permettent de faire avancer la connaissance.

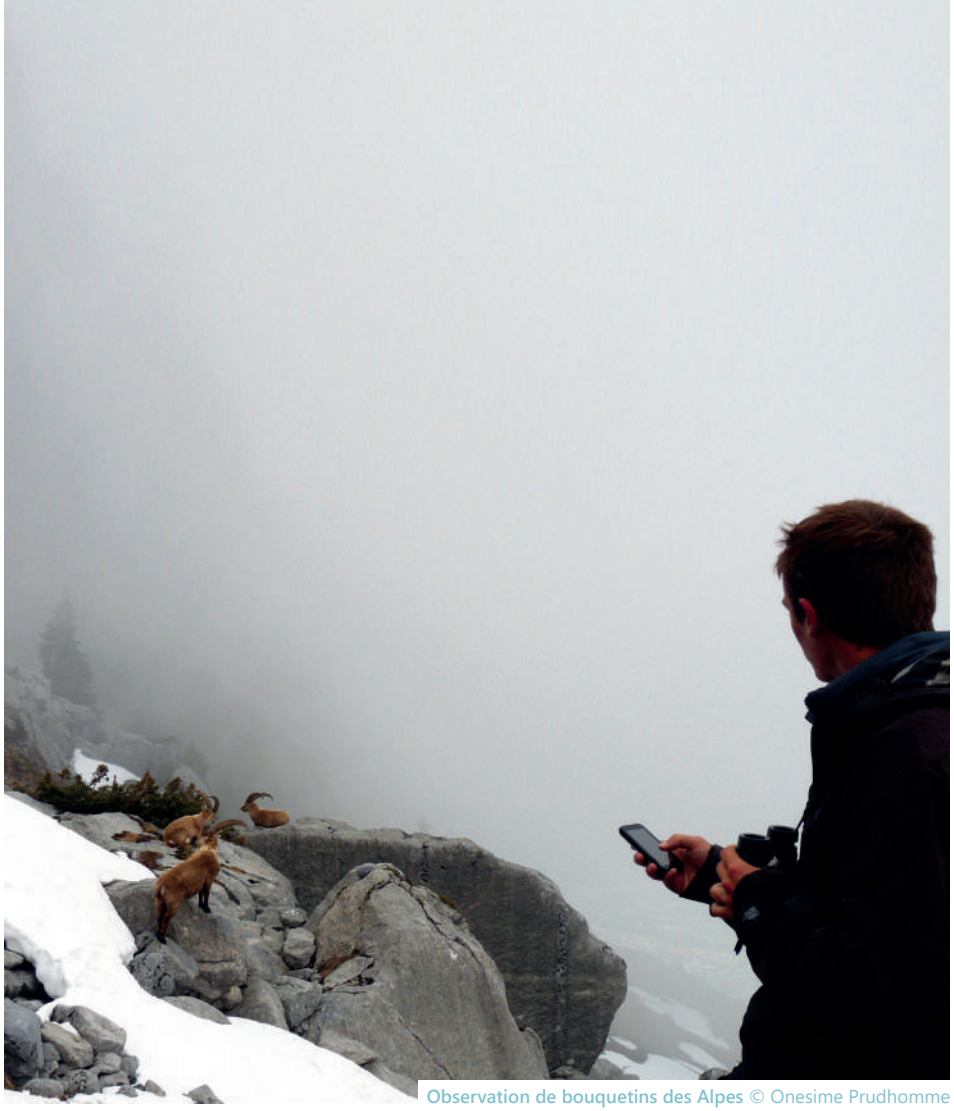

Observation de bouquetins des Alpes © Onesime Prudhomme

Les réseaux de bénévoles

Le Comité Naturaliste

Bruant ortolan © J.-F. Carrias

Le Comité Naturaliste LPO AuRA a organisé 4 réunions en 2021, regroupant près d'une cinquantaine de naturalistes bénévoles.

Quatre enquêtes nationales lancées simultanément et assez tardivement ont été le principal sujet de discussion… Elles ont en commun des protocoles et des techniques complexes : par exemple les « points d'écoute EPOC*-OdF » qui ont mobilisé près d'une centaine d'observateurs pour réaliser 1800 points. L'enquête Limicoles-Anatidés, lancée conjointement avec l'OFB, sera terminée en 2022 grâce à un travail complémentaire des salariés.
Deux enquêtes spécifiques ont également été menées à bien : sur la reproduction du grand cormoran (coordination Arnaud Trompat) et la reproduction des sternes et goélands (coordination Vincent Palomarès).
Parmi les autres sujets de réflexion : le lancement d'une revue régionale, et d'un groupe de travail « Ortolan » (qui va se décliner au niveau national grâce aux efforts de Gilles Saulas).

** Lancé en 2017, le protocole EPOC est un dispositif de sciences participatives qui s'adresse aux ornithologues amateurs ou professionnels. Il a pour objectif d'estimer les effectifs nicheurs des oiseaux communs à l'échelle du territoire national. Ce programme est piloté par la LPO France, en collaboration avec le Muséum National d'Histoire Naturelle.*

Le Groupe Herpétologique Rhône-Alpes (GHRA)

2021 marque une année de transition pour le GHRA. La coordination régionale du groupe est désormais assurée par un trio (Jean-Luc Grossi, Fabien Dubois et Alexandre Roux) pour porter les nombreux projets que le groupe développe.

Affiche « Ghraamelott »

Études et suivis d'espèces, actions de sensibilisations et de formation, médiation faune sauvage et exposition médiatique sont au cœur du projet GHRA pour les années à venir.

Ainsi, en 2021, le sauvetage des amphibiens s'est poursuivi avec l'appui de bénévoles de toute la région. Plus de 200 appels SOS Serpents ont été gérés. Des mares, hibernaculums, haies et autres chantiers ont vu le jour. Des inventaires, enquêtes participatives (alyte, tarente) et protocoles nationaux (POP Reptile) ont été déployés. Des sorties découverte, stands (Reptilyon) et une formation technique sur les grenouilles du genre Pelophylax ont été proposés. Enfin, le GHRA s'est lancé dans des projets vidéos à caractère parodique et humoristique à découvrir bientôt.

Le Groupe Chiroptères Rhône-Alpes (GCRA)

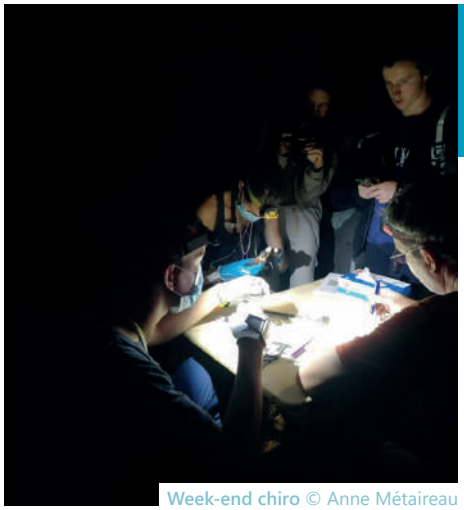
Week-end chiro © Anne Métaireau

2021 était l'année des retrouvailles et des nouvelles recrues ! Depuis le 13 avril 2021, le GCRA a un nouveau coordinateur régional : Édouard Ribatto.

Plusieurs événements rassemblant de nombreux bénévoles ont eu lieu. Citons le week-end de prospection mené en Isère, dont les objectifs étaient multiples : former de nouveaux bénévoles aux méthodes d'études des chiroptères et prospecter un secteur peu connu au niveau chiroptérologique. Ce fut également l'occasion pour ces nouveaux bénévoles de rencontrer d'autres membres du GCRA.
La réunion annuelle du GCRA a eu lieu en décembre dans l'Ain et a rassemblé 30 membres du groupe. Cela faisait 4 ans que nous ne nous étions pas retrouvés. Ces deux jours d'échanges et de partage d'expérience ont été ponctués d'ateliers de discussion/travail (thématique SOS chiro, base de données) et de présentations d'actions réalisées dans chaque département (suivi de gîtes, protection de sites, recherche de nouveaux gîtes, SOS chiros, etc.).

Les groupes jeunes recrutent !

Les groupes jeunes de la LPO ont repris du service et organisent à nouveau des sorties naturalistes, ateliers d'identification, chantiers bénévoles, soirées à thèmes et autres manifestations.

Afin de permettre à toujours plus de jeunes d'agir pour la biodiversité, la LPO AuRA et la LPO France ont déployé en 2021 de nouveaux outils de communication adaptés au digital et aux événements physiques : une nouvelle page de présentation sur le site internet LPO ainsi que des flyers et affiches à diffuser sans modération !
Une vidéo a également été réalisée par la LPO AuRA et la LPO en Charente-Maritime afin de présenter les groupes jeunes LPO, dans l'objectif d'étoffer les groupes actuels et en créer de nouveaux, mais aussi de montrer aux jeunes qu'il existe des groupes jeunes LPO près de chez eux ou qu'il est possible d'en initier un dans leur département. En effet, les groupes jeunes s'adressent à tous les amoureux de nature, naturalistes débutants ou confirmés.

Vous aussi contribuez à leur rayonnement en parlant des groupes jeunes et de leurs actions ! Rendez-vous sur : ***lpo.fr/qui-sommes-nous/lpo-locales/groupes-jeunes***

Le groupe Énergies nouvelles et renouvelables (ENR)

C'est en novembre 2020 qu'est né le groupe ENR afin de répondre à une volonté de définir une position régionale en ce qui concerne les énergies renouvelables.

Une pression grandissante des porteurs de projets et un besoin de disposer d'éléments de réponse à leurs sollicitations et à celles des autres protagonistes impliqués ont contribué à alimenter les discussions du groupe. Une présentation de ses travaux a eu lieu lors de l'AG 2021.
Sept réunions ont été organisées, toutes en visioconférence, avec les membres du groupe composés de bénévoles et surtout de salariés.
Un séminaire de travail est prévu en présentiel en septembre 2022.

Panneaux solaires © Sylvie Lovaty

Entretenir un lien fort et régulier

La communication auprès des adhérents et bénévoles

De nombreux supports de communication (format numérique et papier) ont été créés et envoyés pour informer régulièrement les adhérents, bénévoles et sympathisants de l'association pour renforcer le lien qui nous unit.

Le journal trimestriel LPO Info de la LPO AuRA a été totalement revu en 2021, avec la création d'un LPO Info régional avec des cahiers locaux pour les informations des délégations territoriales.
En 2021, deux LPO Info ont été diffusés (juillet et octobre). Les versions numériques sont envoyées à tous les adhérents de la LPO ayant renseigné une adresse mail.
Les versions papiers sont utilisées pour les accueils des délégations territoriales ainsi que pour les stands LPO.

De plus, la LPO AuRA et ses délégations locales envoient régulièrement mais à des fréquences variables des newsletters à différents publics (adhérents, bénévoles, Refuges LPO, presse…) afin de transmettre des actualités (locales, régionales ou sur des sujets généraux de protection de la biodiversité). En 2021, 506 newsletters ont été envoyées.

L'association est également présente sur internet et sur plusieurs réseaux sociaux. Toutes les délégations territoriales disposent aujourd'hui de leur propre site internet et de leurs propres pages Facebook. Certaines utilisent également YouTube, Instagram ou Twitter. À cela s'ajoute également un site internet régional en cours de construction qui verra le jour en juillet 2022. Côté réseaux sociaux, la LPO AuRA est présente sur Twitter, LinkedIn et YouTube.

Les événements à destination des bénévoles

La vie associative de la LPO AuRA s'effectue aussi et surtout au quotidien !

De nombreuses réunions et initiatives locales permettent aux bénévoles de se mobiliser autour d'événements, de thématiques naturalistes mais avec le contexte sanitaire, ces rencontres ont été plus difficiles en 2021.

Plusieurs soirées mensuelles proposées aux bénévoles, adhérents et sympathisants ont permis d'échanger sur différents sujets comme l'environnement, l'écologie, les espèces et les moyens mis en œuvre pour leur protection. D'autres réunions ont aussi été organisées pour chaque lancement de programme de suivi d'une espèce : grand-duc d'Europe, œdicnème criard, hirondelles et martinets…
Certaines ont également permis aux adhérents de s'impliquer dans le projet territorial de leur LPO locale, ou bien simplement de découvrir l'association et les différentes manières de s'y impliquer.

Des réunions régulières des groupes thématiques ont aussi eu lieu, permettant selon les groupes de traiter les sollicitations des citoyens alertant sur les nombreuses atteintes à l'environnement, d'organiser des suivis d'espèces, de proposer des sorties natures, d'engager de nouveaux partenariats…

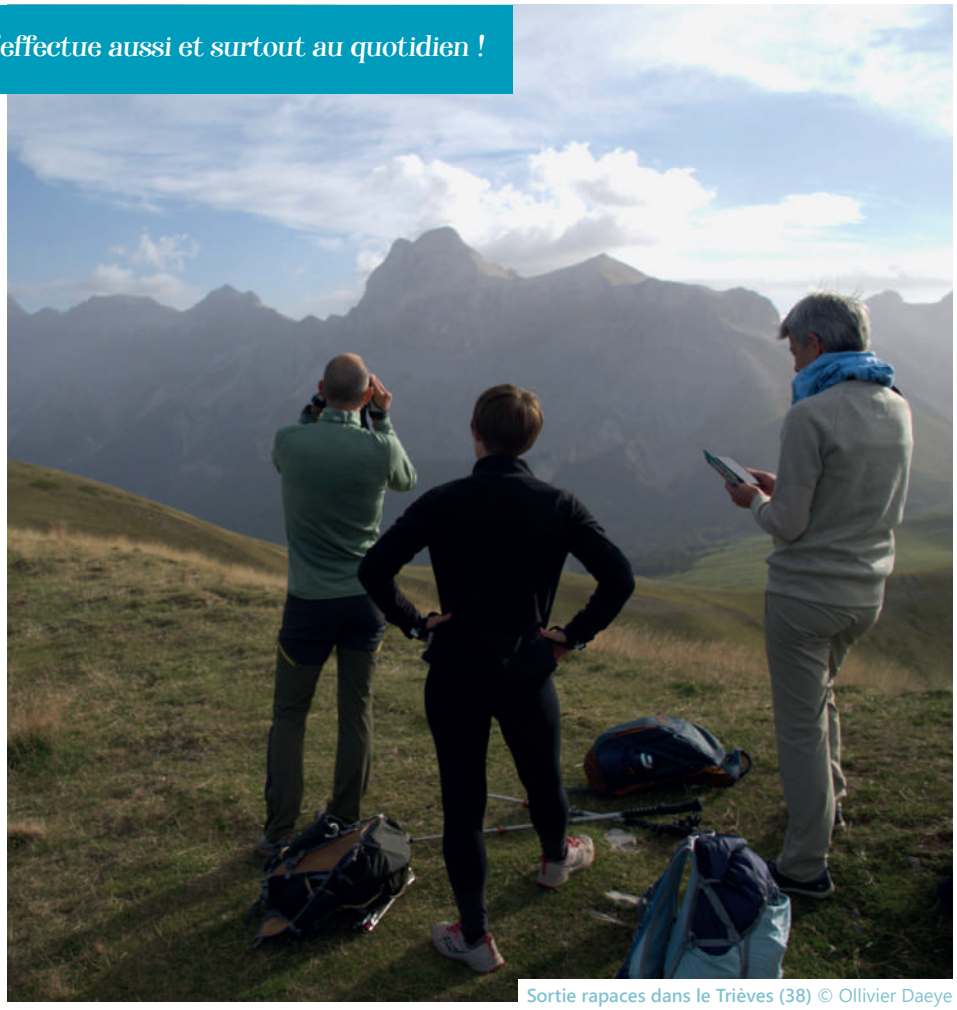

Sortie rapaces dans le Trièves (38) © Ollivier Daeye

Afin de proposer à tous les publics de s'investir concrètement pour la protection de la biodiversité, la LPO AuRA a encore une fois cette année proposé de nombreux chantiers nature de toutes sortes.

Chantier de restauration de zones favorables au sonneur à ventre jaune © Bertrand Tranchand

Ces chantiers ont été organisés sur des sites en gestion LPO, sur les sites des partenaires de l'association ou chez des agriculteurs.

Des bénévoles ou salariés ont pris en charge la logistique, la communication, les inscriptions et l'encadrement des chantiers.
Merci à eux et aux nombreux participants qui font de ces moments des instants de partage autour d'un objet commun : la protection de la nature !

En Isère, un chantier d'entretien de deux falaises à guêpiers a été organisé à Meylan pour les débroussailler et les façonner en verticalité afin de favoriser l'habitat de cette espèce. Des chantiers de création et de restauration de mares ont également été proposés aux bénévoles.

Dans la Loire, plusieurs chantiers bénévoles ont pu avoir lieu dans le cadre de différents projets liés à la préservation d'espèces sensibles et souvent en lien avec des agriculteurs : tarier des prés, pies-grièches, busards, sonneur à ventre jaune…
Des mares ont été restaurées et des zones favorables au sonneur ont été créées, des friches conventionnées ont été réouvertes ou entretenues et quelques linéaires de haies ont été plantés.
Dans le Pilat, sur le terrain appartenant à la LPO, les bénévoles ont pu assurer le suivi et l'entretien essentiel et habituel de ce site.

En Haute-Savoie, neuf chantiers ont pu se tenir. Ils ont principalement concerné des actions d'entretien au domaine de Guidou (Sciez), des poses de filets de protection pour les amphibiens et des aménagements en faveur de la biodiversité chez les agriculteurs.

Dans le Rhône, les chantiers ont concerné la création de mares, la construction de murets en pierres pour les reptiles, la restauration de friches pour les busards, la réalisation d'une haie sèche (avec du bois mort), la restauration de milieux pour les guêpiers d'Europe et la rénovation de radeaux pour les sternes pierregarins.

En Drôme-Ardèche, des journées à la ferme ont été organisées pour construire des nichoirs et créer une mare. Un chantier de gestion des parcelles LPO favorables à l'outarde canepetière a également eu lieu (taille, débroussaillage avec traction animale, semis…).

En Auvergne, des chantiers ont eu lieu sur l'ENS du Marais de Lambre (Gerzat) et sur l'ENS de l'éco-pôle du Val d'allier afin de ramasser les produits de fauche et couper les ligneux.

Dans l'Ain, plusieurs chantiers nature ont été prévus dans le cadre du Marathon de la biodiversité piloté par la communauté de communes de la Plaine de l'Ain. La LPO a ainsi organisé un chantier de plantation de haies avec l'entreprise Terideal et 19 étudiants en BTS Gestion et protection de la Nature de l'IET de Lyon. L'objectif du Marathon est de planter 42 km de haies et de creuser ou restaurer 42 mares en 3 ans ! Ce chantier était le premier d'une longue série.

Chantier de gestion des parcelles LPO favorables à l'outarde canepetière © LPO en Drôme-Ardèche

Former nos bénévoles

Des formations pour tous !

À destination d'un public plus ou moins néophyte, les formations proposées par la LPO AuRA développent plusieurs thématiques et permettent localement de créer un vivier de nouveaux bénévoles sensibilisés à la nature et formés sur des sujets précis.

Campagnol roussâtre © Solenn Chaudet

Outre les formations à l'ornithologie développées depuis plusieurs années en Isère, Haute-Savoie et Auvergne, d'autres sessions de formation ont été organisées en 2021 dans les territoires sur des thématiques précises.

Le Groupe Chiroptères Rhône-Alpes (GCRA) a participé en juillet 2021 à un week-end organisé dans le nord-Isère par la LPO AuRA et co-financé par la Région et la DREAL, qui a permis aux personnes intéressées par les chauves-souris de se rencontrer, de mettre en pratique différentes méthodes d'étude, d'améliorer la connaissance dans un secteur peu inventorié et de dynamiser le réseau de bénévoles. Un autre week-end s'est tenu début octobre à Viviers (Ardèche) pour les former au suivi acoustique.

Des journées « Petits mammifères d'Auvergne-Rhône-Alpes » ont été organisées par la LPO AuRA à l'automne 2021 dans la commune de Songie (Ain). 47 personnes y ont participé : 21 professionnels, 21 particuliers et 5 intervenants. De nombreuses structures ont pu être représentées (associations, parcs naturels, bureaux d'études…) montrant la réelle plus-value de convier acteurs de l'environnement et naturalistes !

Chamois © Ollivier Daeye

Des formations ont été proposées localement par des bénévoles ou salariés afin de découvrir ou approfondir différents sujets.
En Drôme-Ardèche :
- Suivi de carrés « Vigie chiro »,
- Lézard ocellé,
- Pie-grièche grise,
- Comptages de chamois,
- Tenue de stands LPO.

Dans le Rhône :
- Prospection du milan royal,
- Rôle des aménagements et éléments du paysage favorables à la biodiversité en milieu agricole,
- Protocoles de suivis d'espèces et d'enquêtes nationales : hirondelles et martinets, chauves-souris, atlas des oiseaux nicheurs de Lyon, plan de sauvegarde de l'œdicnème, protection des amphibiens, enquêtes milans/busards, loutre d'Europe, enquête chauve-souris…

En Auvergne, la LPO a débuté en avril un cycle de conférences/formations en ligne d'une heure, un jeudi soir par mois, à destination des adhérents et bénévoles : « Je dis nature » afin de les former à la reconnaissance et la protection de certaines espèces.

En Isère, les nouveaux bénévoles du groupe SOS chiro ont été formés notamment aux différents types de médiations auxquels ils pourront être confrontés (chauve-souris en difficulté ou coincée, installations de gîtes, conseils pour mener des travaux sans dérangement…).

Mettre la nature au cœur de la société

La médiation faune sauvage

Le centre de sauvegarde de la LPO AuRA

Le centre, basé à Clermont-Ferrand, accueille les oiseaux sauvages en détresse en provenance des quatre départements auvergnats.

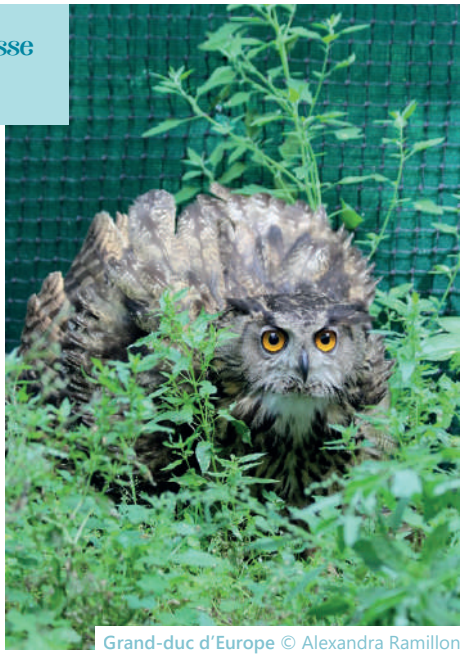

Grand-duc d'Europe © Alexandra Ramillon

2021 confirme la tendance à l'augmentation du nombre d'accueils de ces dernières années dans les centres du réseau au niveau national. Grâce à l'arrivée d'une soigneuse supplémentaire et au soutien de cinq volontaires en service civique, le flux d'oiseaux a pu être pris en charge, excepté une semaine de fermeture en juin, contraint par le manque d'espace et une météo défavorable.

Les locaux, initialement prévus pour 1000 accueils annuels, deviennent exigus et arrivent à saturation. De nouveaux moyens matériels, humains et financiers à la hauteur des besoins fondamentaux doivent être trouvés rapidement. **Pour 2022, souhaitons que le travail engagé par le réseau national des structures de soins auprès du Ministère porte ses fruits et permette une réelle avancée vers un modèle économique plus adapté.**

Quelques données clés :
- 2759 oiseaux accueillis de plus de 85 espèces différentes dont les ¾ sont protégées,
- 66 % des accueils entre mai et août (1828 oiseaux),
- 37 œufs de busards cendrés recueillis dans le cadre du programme régional de sauvegarde,
- 42 % des accueils liés au ramassage des jeunes et 18 % à la prédation du chat domestique,
- 60 % des oiseaux relâchés dans le milieu naturel après les soins.

Le projet de médiation faune sauvage

Pour la troisième année consécutive, deux campagnes de communication ont été diffusées dans le cadre de ce projet cofinancé Région-DREAL.

Elles ont abordé les thématiques suivantes :
- **Les rapaces en ville (printemps)** : espèces protégées avec lesquelles tout citoyen, même urbain, cohabite au quotidien,
- **Invitez la nature chez vous (été)** : sensibiliser à la préservation de la biodiversité pour mieux la connaître et mieux la protéger.

Le site internet dédié à la médiation « ***mediationfaunesauvage-aura.org*** » a permis au public d'accéder librement à une multitude de conseils au travers de fiches thématiques.

L'analyse du suivi des sollicitations effectué depuis 2019 sur Oisilys (base de données - observatoire) a permis en 2021 de mener une étude de faisabilité en vue de la création d'un Pôle *Médiation Faune Sauvage* régional. Il en ressort un besoin de mutualisation des moyens et d'une meilleure structuration, tout en poursuivant les échanges et synergies avec les autres réseaux régionaux. La LPO AuRA se fixe comme objectif de développer et de mettre en œuvre ce pôle d'ici 2024.

Informer les acteurs ayant un impact sur la nature

Concilier sports de nature et biodiversité

Pour la cinquième année consécutive, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a soutenu la démarche « Dérangement de la faune » menée par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette initiative d'accompagnement au développement des sports de nature a pour objectif de renforcer la prise en compte de la biodiversité et de limiter le dérangement de la faune par les activités humaines. Le projet a également reçu cette année le soutien de la fondation Snowleader.

Les différentes pratiques sportives interagissent avec les domaines vitaux d'espèces protégées, emblématiques ou sensibles et impactent les dynamiques de population et leur survie.

Cette action « *Dérangement de la faune* » a pour objectifs de :

- Limiter le dérangement sur les espèces sensibles,
- Mettre en place des démarches de concertation locales autour de l'utilisation de l'espace et de la préservation des espèces, animer et assurer le suivi de ces démarches de concertation,
- Former les professionnels, les encadrants et les indépendants à la prise en compte du milieu naturel,
- Accompagner les collectivités et les acteurs privés dans le développement des sports de nature.

Ainsi en 2021, la LPO AuRA a accompagné de multiples projets autour de l'escalade, du vol libre, du vol motorisé, du canyonisme, du canoë-kayak, de la spéléologie, du trail, de la highline, du ski de randonnée et l'organisation de manifestations sportives. Ces projets mettent en lien clubs sportifs, fédérations sportives, services de l'État et collectivités.

Ski de randonnée © Ollivier Daeye

L'association a également participé activement à l'élaboration ou à la réalisation de formations à destination des pratiquants, encadrants ou professionnels de sports de nature, et ce en lien avec les fédérations sportives ou les organismes de formation.

Elle a développé des contenus pédagogiques et des animations pour aborder la thématique du dérangement de la faune avec différents publics. Par ailleurs, des temps de sensibilisation ont été organisés avec des clubs sportifs locaux. Par exemple en Isère, la LPO a réalisé deux conférences sur le thème du dérangement de la faune en mars et en décembre 2021, l'une auprès du GUCEM (Grenoble Université Club Escalade Montagne), l'autre auprès du GEMSA (Grenoble Escalade Montagne Ski Alpinisme). Des sorties ont également été proposées aux clubs sportifs locaux, comme par exemple avec le CAF (Club Alpin Français) Annecy dans le cadre de la formation au milieu montagnard des futurs encadrants, où une randonnée leur a permis d'observer et de comprendre l'avifaune de montagne et sa sensibilité au dérangement.

Tétras lyre © Thomas Cugnod

La LPO AuRA était présente en 2021 sur divers événements régionaux comme les Rencontres cinéma de montagne de Grenoble, le salon de l'escalade à Lyon, l'événement « Montagne en partage » dans le Sancy ou les États généraux de la transition du tourisme en montagne.
En fonction des spécificités locales, la LPO a participé aux instances départementales de concertation et de discussions comme les CDESI (commission départementale espaces sites et itinéraires) organisées par les Départements pour animer les démarches de développement raisonné des sports de nature.
Dans une logique d'ouverture et de transmission des connaissances naturalistes au plus grand nombre, le projet « *Dérangement de la faune* » est en lien étroit avec le projet « *Biodiv'sports* ».

En effet, le projet Biodiv'sports a pour objectif prioritaire d'encourager les démarches de concertation locales visant à la prise en compte des enjeux environnementaux dans les pratiques sportives. Le second objectif du projet est de faire connaître le résultat de ces concertations aux usagers via les plateformes numériques spécialisées.

Ce programme fédère de nombreux acteurs du milieu naturel : espaces protégés, associations, gestionnaires d'espaces, fédérations sportives, clubs, usagers du milieu naturel, etc.
Cette initiative propose un mode de fonctionnement basé sur la concertation et un outil numérique qui permet de mettre à disposition l'information auprès de tous, notamment des pratiquants de sports de nature.

Parapente et gypaète barbu © Ollivier Daeye

Trail © Ollivier Daeye

Sterne naine © Nicolas Biron

Après une phase de développement du projet débutée en 2015 en Auvergne-Rhône-Alpes, La LPO AuRA a accompagné en 2021 la LPO France dans la transmission et la prise en main du projet Biodiv'sports pour son déploiement à l'échelle de l'ensemble du territoire métropolitain.

L'engouement croissant pour les espaces naturels et les activités récréatives qui y sont pratiquées renforce les problématiques liées à la fréquentation et au dérangement auxquelles tentent de répondre les actions « *Dérangement de la faune* » et « *Biodiv'sports* ». La préoccupation pour la conciliation des usages est un sujet qui prend de l'ampleur, en témoigne l'augmentation des sollicitations des territoires et collectivités.

Grâce à la mobilisation des bénévoles, adhérents et salariés de l'association, la LPO AuRA est devenue un acteur clé de la thématique. Forte de son expérience, elle dispose des ressources et de l'expertise pour accompagner les acteurs privés, publics et associatifs à la prise en compte de la biodiversité dans leur démarche de développement des sports de nature.

Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)

Chiffres clés de l'éducation à l'environnement et au développement durable à la LPO AuRA en 2021

• Animateurs à la LPO AuRA : 16 • ½ journée d'animations : 2945 • Personnes sensibilisées : 49 035 • Scolaires : 27 877

Thématiques principales dans lesquelles s'inscrivent nos animations

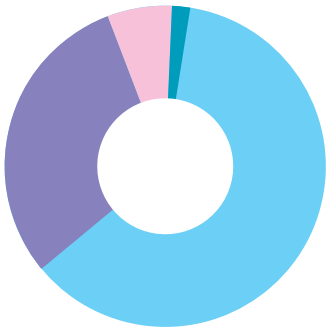

- Nature de proximité : 61 %
- Des espaces, des espèces : des lieux de vie et espaces de gestion : 31 %
- L'homme, la société, l'oiseau et la biodiversité : 6 %
- Sites d'accueil du public : 2 %

Typologie des activités

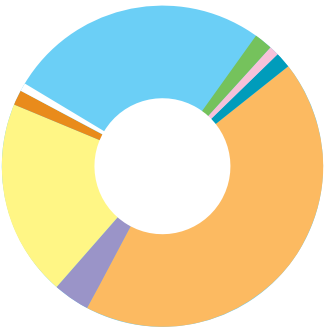

- Sortie nature : 44 %
- Atelier : 26 %
- Autres : 19 %
- Stand/Site d'accueil : 4 %
- Point d'observation : 2 %
- Chantier : 2 %
- Conférence/débat : 1,5 %
- Événement en ligne : 1%
- Formation : 0.5 %

Typologie du public

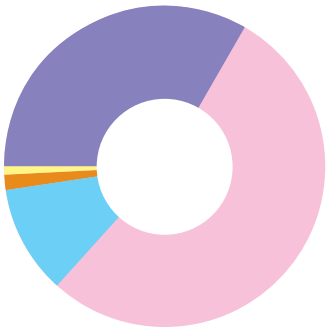

- Grand public : 34 %
- Scolaire : 53 %
- Hors scolaire : 10 %
- Public en situation de handicap : 2 %
- Professionnels : 1 %

Typologie du public scolaire (sans les données en Drôme-Ardèche)

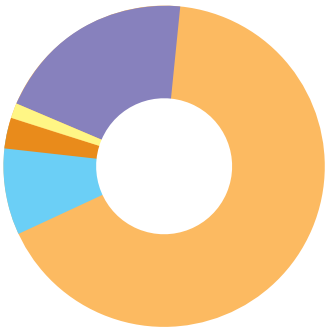

- Élémentaire : 65 %
- Maternelle : 20 %
- Collège : 11 %
- Lycée : 3%
- Étudiant : 1%

La Roulotte de la biodiversité s'invite au Congrès mondial de la nature

Le congrès international de l'IUCN (International Union for Conservation of Nature) s'est tenu à Marseille du 3 au 11 septembre 2021. Parmi les nombreux stands de la LPO, la « Roulotte de la biodiversité » a fait sensation.

Créée en 2017 par la LPO en Drôme-Ardèche, la Roulotte de la biodiversité est un concept unique et insolite qui permet aux adultes et aux enfants de découvrir la nature.
Itinérante et modulable, elle offre une immersion ludique et pédagogique grâce à une multitude d'animations : spectacles vivants, jeux, expositions, atelier des curiosités… pour une expérience hors du commun.

Lors de ce congrès très enrichissant, la LPO AuRA a pu sensibiliser un large public grâce à la Roulotte, et notamment les élèves des collèges et lycées de Marseille qui ont participé à des ateliers, mais aussi le grand public qui a pu s'informer sur la biodiversité et les manières de la protéger.

Découvrir la Roulotte :
youtube.com/watch?v=wB08KeovMMg
youtube.com/watch?v=NpFXXvXr8oM

La Roulotte à l'IUCN © LPO AuRA

Travailler avec le monde de l'entreprise

Le Comité U2B AuRA : pour un bâti vivant

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes a créé le « *Comité Régional U2B AuRA* » afin d'instaurer un dialogue permanent sur les questions de biodiversité entre les différents acteurs du bâtiment et de l'environnement, les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre, pour recueillir et partager des retours d'expériences et ainsi créer une ville qui accueille le vivant dans toute sa diversité.
Par leur participation, les membres du Comité U2B s'engagent entre autres à échanger les bonnes pratiques pour concilier au mieux les problématiques du secteur du bâtiment et les enjeux environnementaux.

Le Comité régional U2B a officiellement été lancé le 21 octobre 2021 lors d'un événement qui a rassemblé à Lyon vingt personnes de dix structures différentes.

Terrasse végétalisée © LPO France

La formation des professionnels : chauves-souris et ouvrages d'art

Dans le cadre d'une toute nouvelle convention entre la LPO AuRA et la SNCF, une formation a été réalisée à Chambéry auprès d'une dizaine d'agents SNCF des Alpes pour la prise en compte des chauves-souris lors de l'entretien de leurs ouvrages d'art. Les chauves-souris étant protégées par la loi, la SNCF se doit de préserver les interstices utilisés par celles-ci ou d'en recréer à l'identique.
L'objectif de la formation étaient que les agents puissent identifier les espaces favorables aux chauves-souris et sachent repérer leur présence.

Cette première formation a été un succès, la SNCF est satisfaite des informations et du protocole proposé par la LPO et souhaite que celle-ci soit dispensée à toutes ses équipes en Auvergne-Rhône-Alpes !

Formation des agents SNCF

Le Comité Régional Avifaune Biodiversité (CRAB)

Faucon crécerelle et lignes électriques © LPO AuRA

Le CRAB réunit RTE, Enedis, ASTERS et la LPO AuRA. Il coordonne les actions régionales et facilite les actions locales ; l'enjeu essentiel étant la sécurisation des lignes électriques pour l'avifaune.
En 2021, un guide des protections avifaunes a été rédigé et la carte des enjeux actualisée.
RTE et ASTERS ont rédigé une procédure de gestion de la végétation entre gestionnaires et RTE.
La LPO pilote l'application AVIFAUNE ET CÂBLES et en développe les fonctionnalités.
Enedis a neutralisé 175 poteaux et balisé 3,6 km de ligne.
RTE a balisé 10 km de ligne HT et THT et mené une opération de protection d'un nid de balbuzard sur un pylône dans l'Allier.
Depuis 2014, 304 oiseaux ont été retrouvés sous les lignes, dont 44 en 2021. Grand-duc d'Europe, buse variable, faucon crécerelle, et cigogne blanche sont les espèces les plus touchées par l'électrocution ou la percussion avec les câbles. Chaque cas fait l'objet d'un traitement en vue d'une solution.

Accompagner les agriculteurs

Un financement participatif « pour une agriculture vivante »

Début octobre 2021, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes a fait appel à la générosité de tout son réseau afin de financer des aménagements favorables à la biodiversité dans les fermes engagées d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Orges et coquelicots © Sabine Boursange

Depuis de nombreuses années, la LPO AuRA mène des actions de préservation des espèces sauvages et des milieux sur les terres agricoles, car si l'agriculture nous est vitale, la biodiversité est vitale à l'agriculture. Il devient indispensable de préserver le vivant dans les campagnes. Auxiliaires des cultures, pollinisateurs, prédateurs : toutes les espèces des milieux agricoles sont en déclin.

En deux mois, la campagne de financement participatif a atteint 100% de son objectif et l'a même dépassé, avec 12 614 € récoltés ! Grâce à ces dons, la LPO pourra agir concrètement sur le terrain, sensibiliser les agriculteurs et permettre à de nombreuses espèces de revenir dans les milieux agricoles, dans ce contexte de déclin généralisé de la nature sauvage.

Merci encore pour votre générosité.

Les pies-grièches, petits passereaux emblématiques de nos campagnes

Pour tenter d'enrayer le déclin des pies-grièches, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes participe à un programme ambitieux.

À l'échelle du Massif central, il est lancé en 2020 et intitulé « *Des pies-grièches dans nos campagnes* » avec les PNR du Livradois Forez et des Volcans d'Auvergne et de nombreux autres partenaires.

Espèces inféodées des milieux ouverts prairiaux et arborés, les pies-grièches sont de plus en plus rares dans nos campagnes.

Afin de les faire connaître et de sensibiliser le plus grand nombre à leur disparition, une vidéo a été réalisée au printemps 2021 avec la youtubeuse Marie Wild. Accompagnée d'Anthony Marque et de Sabine Boursange de la LPO, Marie Wild nous emmène à la découverte des trois espèces de pies-grièches présentes sur notre territoire. Avec cette vidéo d'environ 8 minutes, découvrez pourquoi elles sont en déclin, comment la LPO travaille avec les agriculteurs afin de les préserver et comment nous, consommateurs et citoyens, pouvons soutenir un modèle agricole respectueux des paysages et de la biodiversité.

Pie-grièche écorcheur © Yvan Martin

Les pies-grièches répondant parfaitement à la définition « d'espèce parapluie », le travail de conservation mené en leur faveur devrait avoir des retombées positives pour l'ensemble de la biodiversité des zones rurales.

Le programme « Des pies-grièches dans nos campagnes » est cofinancé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

Voir la vidéo : *youtube.com/watch?v=qdXO4eKGMBU*

Mener des actions militantes

Militante, la LPO AuRA ? Oui, au quotidien !

En 2021, la LPO AuRA a été présente sur tous les fronts !

Plus de 50 mares ont été creusées chez des particuliers, des agriculteurs et dans des espaces gérés par des collectivités territoriales dans la plupart des départements de notre région, avec l'aide des bénévoles et des salariés.
Ces mares sont autant de lieux protégés pour les amphibiens comme pour les libellules notamment.

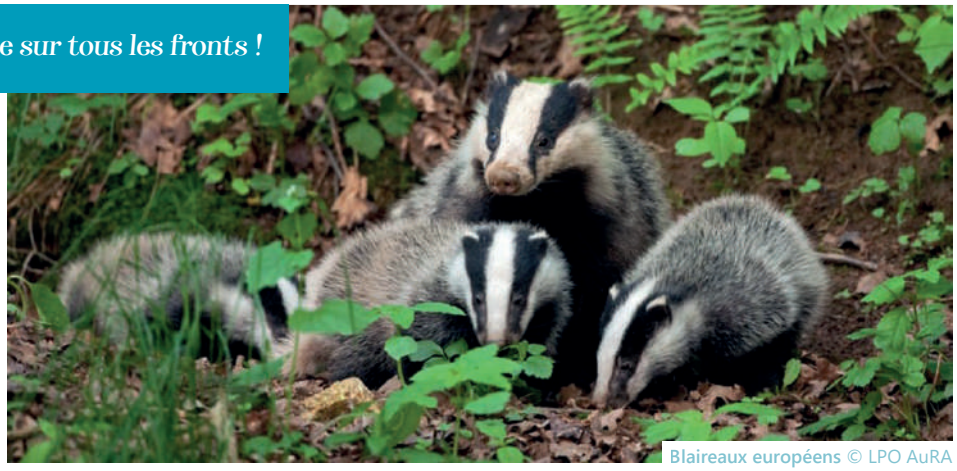
Blaireaux européens © LPO AuRA

Tétras lyres © Lionel Tassan

Plus de 45 affaires juridiques menées
Des oiseaux sont encore victimes d'empoisonnement ou de tirs. Les rapaces payent le plus lourd tribut : empoisonnement de milans royaux avec des produits interdits en France, et deux gypaètes empoisonnés au cœur du Parc National de la Vanoise. La procédure pour cette affaire n'avance pas. Plusieurs buses et faucons crécerelles ont également été victimes de plombs.

Des milieux naturels ont été détruits, des haies arrachées en Drôme (commune de Gigors-et-Lozeron) ou en Auvergne (commune de Séneujols) ou encore dans la Loire (commune de Saint-Priest-la-Roche).
Un recours difficile a été exercé dans le Rhône pour faire enlever des filets qui empêchaient les hirondelles rustiques de venir nicher sur la commune de Sainte-Foy-l'Argentière.
Tous les arrêtés préfectoraux qui ont autorisé la vénerie sous terre du blaireau en 2021 ont été attaqués par la LPO AuRA ; celui de l'Ain a été cassé.

Protéger les espèces en mauvais état de conservation
La LPO de l'Ain s'est fortement mobilisée pour mettre en place une zone de protection et de quiétude pour la dernière population de grand tétras de la région en forêt de Champfromier (Giron, Ain).

La LPO AuRA s'est vue refuser sa demande d'adhésion à l'Observatoire des Galliformes de Montagne. Le combat pour une protection totale et l'arrêt de la chasse du lagopède alpin, du tétras lyre, de la gélinotte des bois et de la perdrix bartavelle continue.

Les membres de la LPO AuRA qui siègent dans les commissions départementales de la chasse et de la faune sauvage ne cessent de demander la limitation ou l'interdiction de la chasse des espèces comme le vanneau huppé, l'alouette des champs, le renard, le blaireau.

Ces quelques exemples illustrent le fort engagement de la LPO pour la préservation de la nature sauvage et du vivant. Rejoignez la LPO AuRA, aidez la LPO AuRA.

Milan royal retrouvé mort © Sébastien Blache

Rapport financier

Après un déficit important (-477 336 €), la LPO AuRA renoue avec un résultat positif de 393 262,87 €.

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation	8 019 389 €	5 769 890 €
Charges d'exploitation	8 046 446 €	6 522 956 €
Résultat d'exploitation	-27 057 €	-753 066 €
Résultat financier	-8 869 €	-5 974 €
Résultat exceptionnel	429 188 €	281 704 €
Éxédent ou déficit	393 263 €	-477 336 €

Un budget en croissance

Ce résultat correspond à un équilibre des comptes, mais également à un fort accroissement des produits (+38.99%) pour atteindre 8 019 389 €.

Principaux postes de recettes

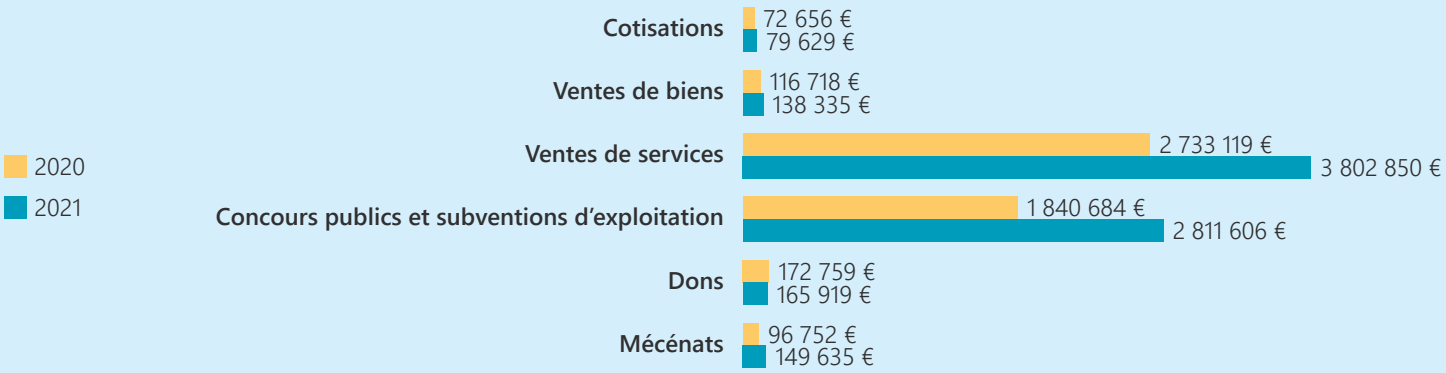

Cette croissance concerne tous les postes de produits : ventes de biens (+18,52%), prestations de service (+39,14%), ressources publiques (+52,75%), mais également les mécénats (+54,66%). En revanche, on constate un fléchissement des dons de -3,95%.

Répartition des subventions d'exploitation

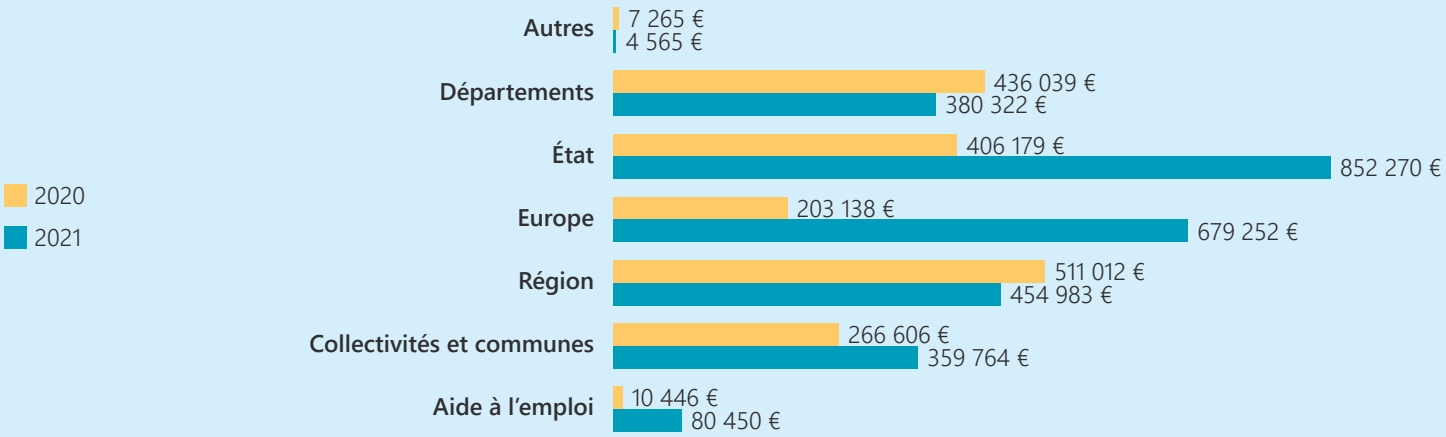

Les financements publics représentent 39% de nos produits et restent répartis sur de nombreux financeurs.

Les charges d'exploitation progressent également mais de façon moindre que les produits. Elles augmentent de 1 523 490 € soit une hausse de 23,36%.

Répartition des principaux postes de charges

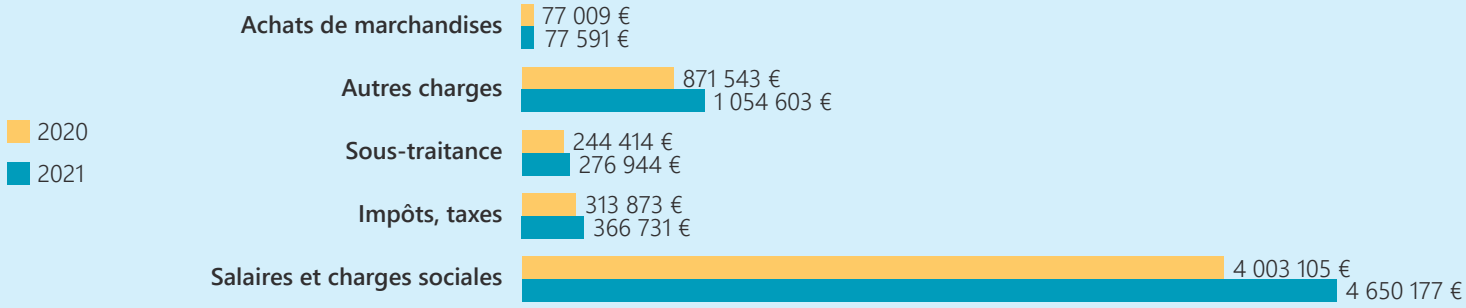

Les principales augmentations concernent les charges de personnel (+ 647 072 €) et le poste « autres charges » (+183 060 €). La progression de ce dernier est imputable à l'augmentation des frais de déplacements, mais ces derniers avaient baissé en 2020 en raison de l'épidémie de COVID.

La masse salariale chargée s'élève à 4 003 105 € et correspond à 99 ETP. Elle est bien maitrisée car, malgré une très forte augmentation des produits, elle n'augmente que de 16 %

Les comptes annuels clos font l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes, le cabinet KPMG AUDIT RHÔNE ALPES AUVERGNE.
Au regard des règles et principes comptables français, la certification atteste que les comptes sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la LPO AuRA à la fin de cet exercice.

Perspectives budgétaires 2022

Le budget 2022 est prévu à l'équilibre avec un maintien de l'activité. Les recettes et les dépenses ont été évaluées suivant les informations disponibles lors de son établissement.

	Prévisionnel 2021	Comptes 2021	Prévisionnel 2022
Total des produits d'exploitation	7 318 066	8 019 389	7 326 262
Total des charges d'exploitation	7 309 632	8 046 446	7 318 871
Résultat financier	- 8 434,47	-8 868	7 391
Résultat exceptionnel		429 188	
Résultat d'exploitation	0	393 263	-

Les chiffres clés

11 446 adhérent·e·s

123 salarié·e·s

8 réseaux thématiques dont trois nouveaux

Groupe herpétologique Rhône-Alpes
Groupe chauves-souris Rhône-Alpes
Comité naturaliste régional
Réseau migration régional
Groupes jeunes
Énergies nouvelles et renouvelables
Agriculture
Forêts

23 373 542 données naturalistes dans les bases de données Visionature

2759 oiseaux pris en charge au centre de sauvegarde pour oiseaux sauvages d'Auvergne

395 419 heures effectuées par tous les bénévoles (246 ETP* !)

* équivalent temps plein

Plus de **6400 Refuges LPO**
Près de 10 220 Ha

5 Réserves Naturelles Régionales
2 Réserves Naturelles Nationales
13 Espaces Naturels Sensibles
6 sites Natura 2000

2 sites ORE (Obligations Réelles Environnementales) confiés à la LPO
+ 3 autres en cours

49 035 personnes sensibilisées à travers plus de 2945 activités bénévoles et salariées

ERRATUM Rapport d'activités 2020 : 393 554 heures effectuées par tous les bénévoles

---

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Maison de l'environnement - 14, avenue Tony Garnier 69007 Lyon
04 37 61 05 06 • *auvergne-rhone-alpes@lpo.fr*

Les LPO locales

ain@lpo.fr • auvergne@lpo.fr
drome-ardeche@lpo.fr • isere@lpo.fr • loire@lpo.fr
rhone@lpo.fr • savoie@lpo.fr • haute-savoie@lpo.fr

auvergne-rhone-alpes.lpo.fr

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES